

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2016

RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE - (N° 3318)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL213

présenté par
M. Belot, rapporteur

ARTICLE 44

À l'alinéa 7, après le mot :

« autorité »,

insérer le mot :

« administrative ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.